



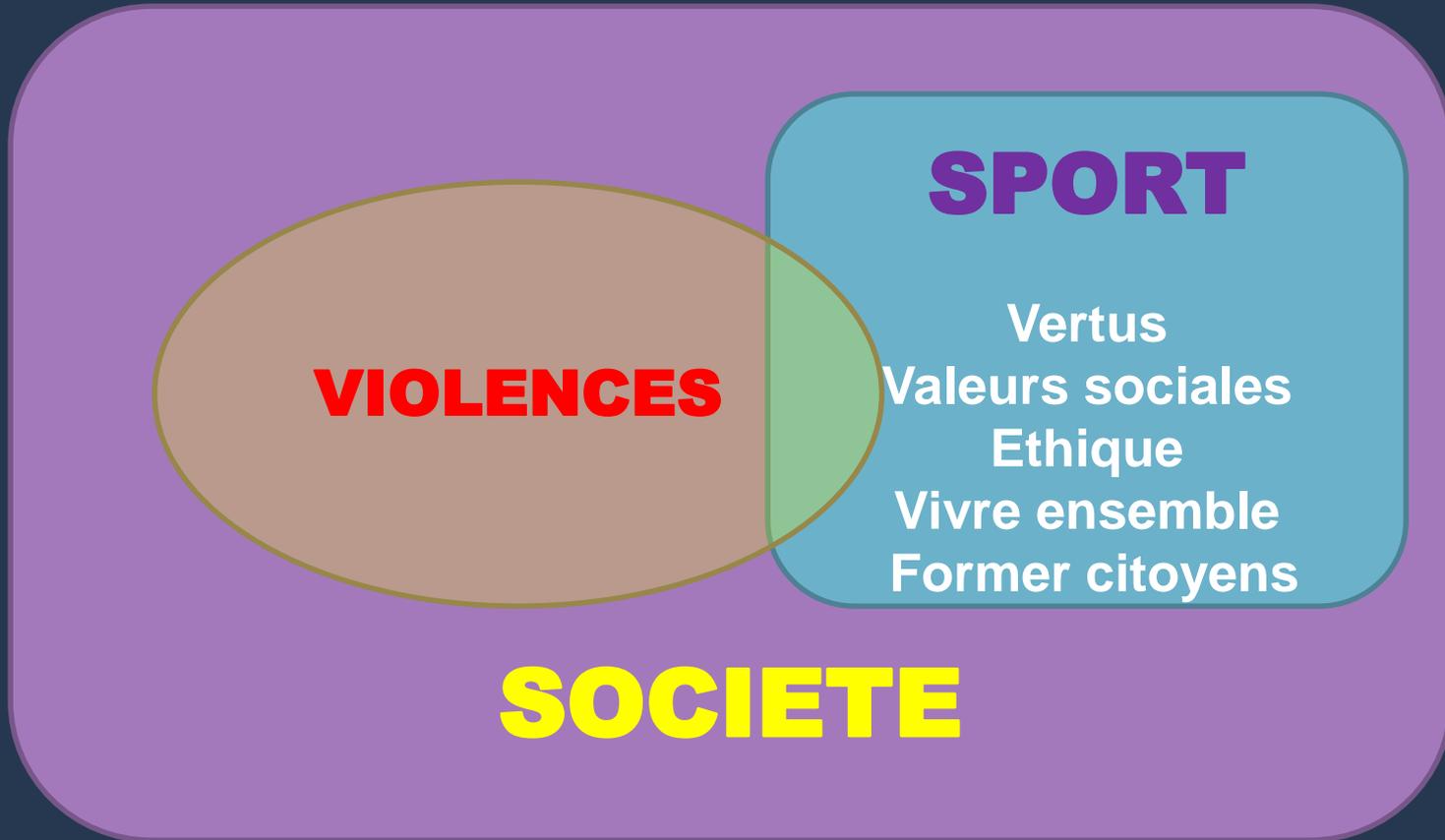
**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Pyrénées-Atlantiques



# ENSEMBLE POUR UN SPORT SANS VIOLENCE

*Expérimentation  
Département des Pyrénées-Atlantiques  
SDJES / CDOS*



# Différents types de violences



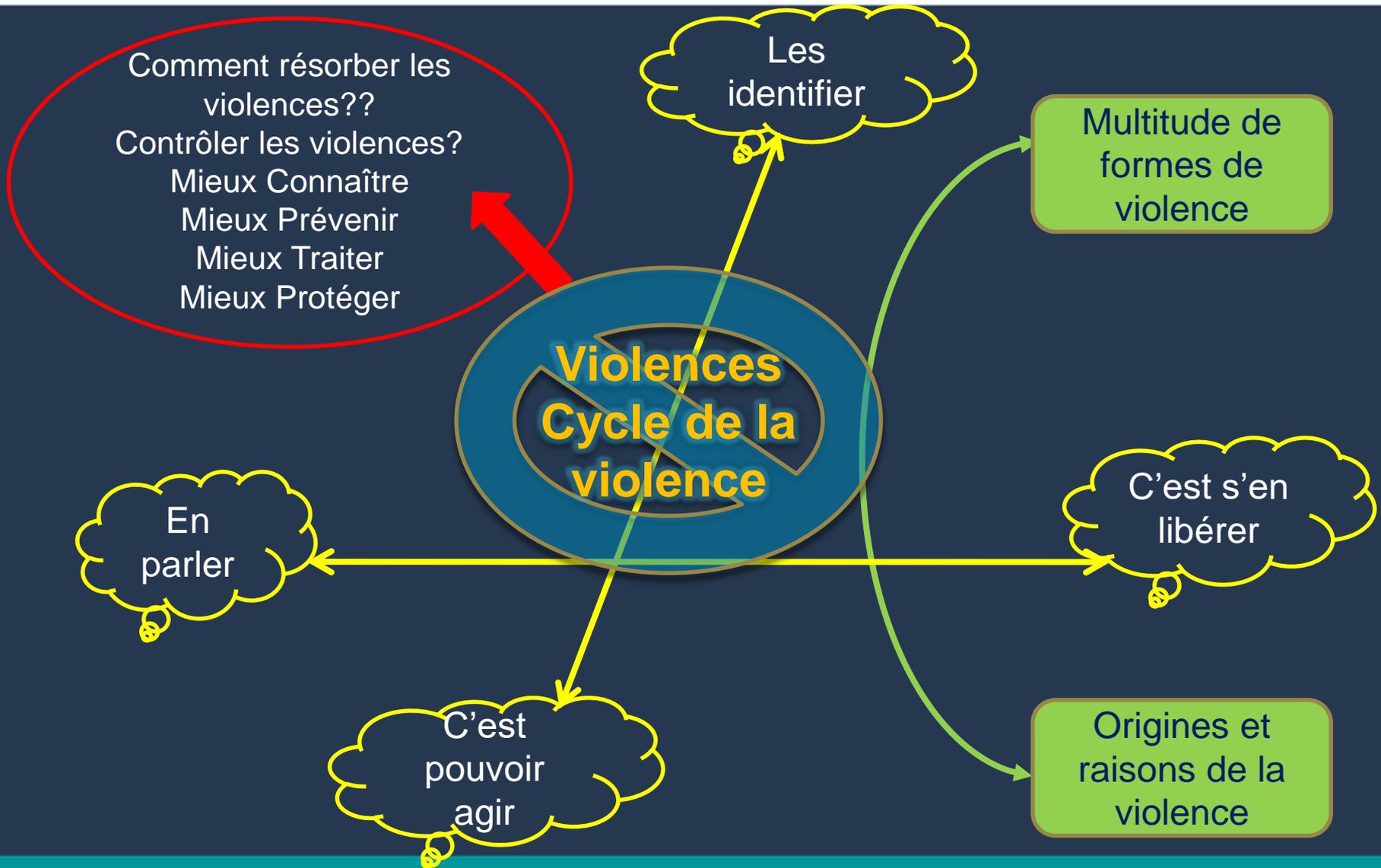
Violences  
sexistes

Violences  
verbales

Violences  
physiques

Violences  
psychiques

Violences  
sexuelles



# POUR VOUS ACCOMPAGNER

- ▣ Des acteurs locaux:
  1. Institutionnels: SDJES (service départemental jeunesse engagement sports), CDOS
  2. Associatifs: Info Droits, Pour une éducation par la bienveillance, les Bascos.....
- ▣ Des acteurs nationaux:
  1. Institutionnels: le MENJES (ministère de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports):
  2. Associatifs: Colosse aux pieds d'argile
- ▣ Des outils:
  1. [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)
  2. **#TousConcernés**
  3. <http://sports.gouv.fr/ethique-integrite/proteger-lespratiquants>

# L'expérimentation

Accompagnement des clubs sportifs volontaires

Interventions de professionnels pour répondre à vos difficultés sous forme de

- modules thématiques
- soirées de conférence/débat

Mise en place d'actions dans vos clubs (intervention gratuite) avec, si besoin, une mise à disposition de volontaires en service civique

## **SDJES et HONORABILITE**

(Service Départemental à la Jeunesse,  
à l'Engagement et aux Sports)

- ▣ **1- Rôle** du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et contexte juridique
  
- ▣ **2- Code du Sport étendu aux bénévoles**
  
- ▣ **3- Mise en place d'un outil d'information** auprès des Fédérations

## **Rôle du SDJES**

- ▣ Chargé des enquêtes administratives suite à un signalement de la part du Ministère des Sports, ou de dirigeants de clubs (exploitant d'EAPS)
- ▣ Chargé de réunir le CDJSVA (Conseil Départemental Jeunesse, Sport, et Vie Associative)
- ▣ Chargé de déclarer sur la liste des « cadres interdits » l'éducateur mis en cause, si la décision du CDJSVA a été de prendre une mesure de suspension temporaire ou définitive

## **Honorabilité dans le code du sport**

- ▣ L-212-9: une personne ne peut enseigner, animer ou encadrer une APS auprès de mineurs, si elle **fait** l'objet d'une mesure administrative d'interdiction ou de suspension (fichier « cadres interdits »),
- ▣ L-212-10: les sanctions pénales initialement limitées aux éducateurs sportifs professionnels **peuvent être étendues aux bénévoles et aux membres des équipes dirigeantes** qui encadrent les pratiquants notamment les mineurs .

## Précisions

Code du sport L.212-9 à 10:

### Obligation d'honorabilité :

- ▣ La liste d'infractions pour lesquelles une condamnation entraîne une ***incapacité d'exercer les fonctions d'éducateur sportif rémunéré ou bénévole et d'exploitant d'établissement d'APS*** est issue de plusieurs codes: code pénal, code de la route, code de la santé publique, code de la sécurité intérieure

## **Systeme d' Information (SI) sur l'honorabilité**

Avril 2021:

Mise en place d'un Système d'Information (SI) automatisé permettant aux fédérations de s'assurer de l'honorabilité des éducateurs bénévoles, des membres des équipes dirigeantes (exploitants EAPS), pour engager une consultation automatisée du Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles et Violentes (**FIJAISV**) et du fichier « **cadres interdits** » pour les personnes qui ont fait l'objet d'une mesure de police administrative.

## **SI Honorabilité**

- ▣ **Données relatives à l'identité des personnes à contrôler:**
- ▣ - Civilité/Genre
- ▣ - Nom de naissance
- ▣ - Prénom(s)
- ▣ - Date et Lieu de naissance
- ▣ - Département de résidence
- ▣ - Département d'exercice de l'intéressé
- ▣ - Nom du club explicite
- ▣ - Type de fonction exercée, éducateur (EDU) ou dirigeant (EXP)

# Conséquences

Les suites données en cas d'inscription au FIJASV,  
ou sur la liste des « cadres interdits »:



Les services de l'Etat seront en mesure de :

1. notifier une incapacité aux personnes contrôlées
2. informer les fédérations.

# Violences sexuelles et sexistes

Sarah Puelle

Juriste – Chargée de missions  
de l'association Info droits

Anthony Etchart

Référent Nouvelle-Aquitaine  
de l'association Colosse aux pieds d'argiles